

Le gouvernement affirme qu'il ne vendra pas toutes les actions d'Air Canada, mais il ne précise pas quand il commencera à en offrir au secteur privé. Toutefois, cela se fera dès que possible. Dès qu'une action sera vendue, Air Canada ne sera plus l'extension de la politique publique que le gouvernement ou le Parlement pouvait exploiter au profit et dans l'intérêt des Canadiens.

La situation est tout à fait ridicule. Le gouvernement prétend qu'il se devait de donner un préavis pour limiter le débat parce que, tout d'abord, nous ne voulions pas prolonger la séance du vendredi, comme je l'ai déjà mentionné. Ensuite, il nous est arrivé vendredi avec cet avis de motion 15 minutes avant la période réservée aux initiatives parlementaires. Comme consultation, le gouvernement s'est borné à demander aux partis de l'opposition combien de députés allaient prendre la parole? C'est donc à cela que se résumait la consultation. Rien ne portait à croire qu'on allait limiter la durée du débat?

Le gouvernement a fait cela au moment où la plupart des députés se trouvaient dans leurs circonscriptions et il n'a donné aucun préavis à cet effet ni aux députés présents à la Chambre ni aux leaders parlementaires. Il a attendu à la dernière minute, sachant que le plus grand nombre possible de députés auraient quitté Ottawa. C'est tout simplement incroyable. Le gouvernement invoque ensuite les raisons les plus ridicules pour passer outre aux droits du Parlement et des Canadiens. Le nouveau Règlement est sans doute avantageux, mais il comporte d'importantes lacunes, dont l'article 117. Quoi qu'il en soit, le gouvernement ne respectera pas l'esprit du Règlement. Il exploitera toutes les petites lacunes qu'il pourra trouver afin de contourner les droits du Parlement. C'est une tactique à laquelle le gouvernement a de plus en plus recours.

Il s'attend à ce que les députés fassent preuve de bonne volonté. Notre parti serait certainement d'accord si le gouvernement savait respecter les convenances et cherchait à protéger les intérêts du Parlement et des Canadiens. Il est toutefois évident que ce n'est pas le cas. Mais cela ne l'empêche pas de pousser les hauts cris. C'est le gouvernement le plus pleurnichard que nous ayons connu. Chaque fois qu'un député d'en face sent qu'on lui marche sur les pieds, on entend des pleurs et des grincements de dents, des vantardises et des insultes comme jamais auparavant. On s'attend toutefois à ce que les députés de l'opposition subissent de telles scènes sans rechigner. Nous sommes censés laisser le gouvernement bafouer non seulement nos droits, mais aussi ceux du peuple canadien.

Nous n'allons pas nous laisser faire. Nous refusons de siéger tout l'été, tous les jours, parce que cela minerait la démocratie qui règne depuis la fondation du pays.

M. Morrissey Johnson (Bonavista—Trinity—Conception): Madame la Présidente, je m'abstiendrai de parler de procédure parlementaire car, comme la plupart des députés ici présents, je n'ai pas encore 15 ou 20 ans d'apprentissage dans ce domaine. À vrai dire, une grande partie des députés qui sont

Attribution de temps

intervenues aujourd'hui ne semblent pas avoir appris grand-chose à ce sujet depuis qu'ils siègent à la Chambre.

Le débat qui se déroule actuellement me paraît insensé. Je croyais que tous les députés de l'opposition tenaient à s'exprimer contre la privatisation d'Air Canada. Or, aucun n'a parlé de cette question aujourd'hui. Ils déplorent plutôt le fait qu'on les prive de leur droit d'en parler. Au lieu de cela, pourquoi ne profitent-ils pas du temps dont ils disposent aujourd'hui pour dire comme ce serait dommage pour les Canadiens qu'on privatise Air Canada?

● (1550)

Je n'ai pas encore pris la parole sur ce projet de loi parce mes électeurs voudraient qu'on en finisse au plus tôt et pensent que si le gouvernement a commis une erreur, c'est celle de ne pas être allé jusqu'au bout en ne mettant en vente qu'une partie des actions.

Je ne comprends pas l'agitation actuelle. En effet, si la motion est adoptée, il y aura une autre journée complète de débat. Celui-ci a déjà duré huit heures et demie. Même après, il ne sera pas terminé.

Certains ont parlé de la réforme parlementaire. Celle-ci n'est certes pas le fait de l'opposition officielle puisque c'est effectivement le gouvernement progressiste-conservateur qui l'a mise en oeuvre. Nous en avons constaté les résultats la semaine dernière lorsque les ministériels ont voté en faveur d'une initiative parlementaire, ce qui a permis l'adoption du projet de loi C-204. Je ne qualifierais donc pas le gouvernement de dictatorial. Il est évident que celui-ci veut donner aux députés la chance de s'exprimer.

Ainsi, je le répète, le débat se poursuivrait une journée de plus, après quoi la mesure serait renvoyée à un comité législatif, autre volet de la réforme parlementaire adoptée par le gouvernement, où tous les députés qui en font partie pourraient à nouveau intervenir. Le projet de loi serait débattu au sein de ce comité pendant plusieurs jours. Il paraît que certains comités législatifs ont poursuivi leurs travaux pendant des mois, en partie parce que l'opposition avait eu recours à des tactiques de temporisation, tout comme elle le fait aujourd'hui, de sorte que le projet de loi n'était pas renvoyé à la Chambre où il aurait pu être débattu encore une fois à l'étape du rapport.

Puis, madame la Présidente, il sera débattu encore une fois lors de l'étape de la troisième lecture et après, il fera l'objet d'un autre débat par le Sénat.

Évidemment, les députés de l'opposition savent que la Chambre est actuellement saisie d'un grand nombre de projets de loi et que d'autres projets de loi, qui constituent d'excellentes mesures pour le pays, seront présentés. Les députés de l'opposition ne veulent pas les voir présenter. Ils espèrent qu'après un certain temps, les députés se lasseront du long été chaud et que le projet de loi sera mis aux oubliettes jusqu'à l'automne.